

Baromètre régional de la mobilité électrique

Près de 29 600 points de recharge ouverts au public à travers la France : + 15 % en un an

Au 24 mars 2020, la France comptabilise 29 578 points de recharge. Cela représente une évolution de + 15 % par rapport au même mois de l'année précédente, et de + 3 % sur le premier semestre 2020.

Avec 240 000 véhicules électriques en circulation, la France dispose de 1 point de recharge pour 8 automobiles, ou 1 pour 11 si l'on inclut les 65 000 hybrides rechargeables immatriculés dans l'hexagone.

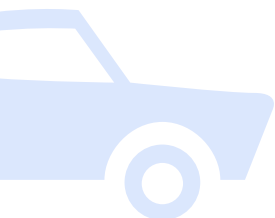


La recharge publique est indispensable comme solution d'ajustement avant le plein à domicile, ou par simple opportunité bien pratique ou encore pour ceux qui ne disposent pas de bornes à domicile. En ces temps de confinement, ces bornes publiques sont temporairement moins sollicitées mais les besoins vont fortement croître une fois la situation redevenue normale et à l'approche des beaux jours. En attendant, nous saluons les multiples initiatives des professionnels et des particuliers pour permettre aux personnes mobilisées dans la lutte contre le Covid-19 de recharger facilement leur voiture électrique et nous nous y associons bien volontiers !

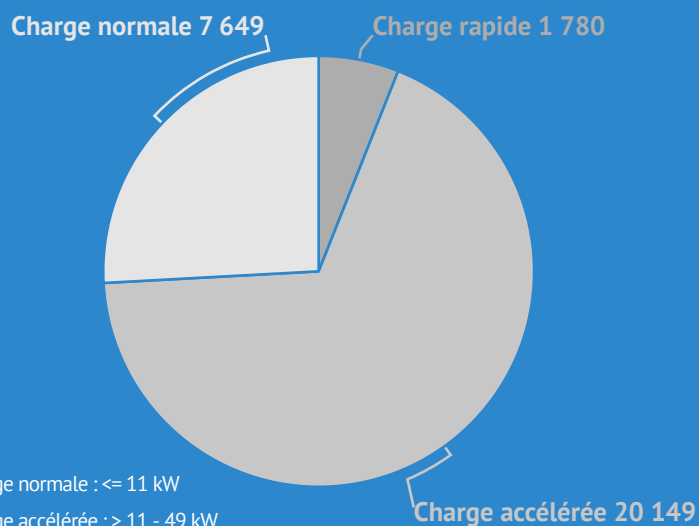
Bruno Lebrun

Président de GIREVE

29 578 points de recharge ouverts au public en France métropolitaine

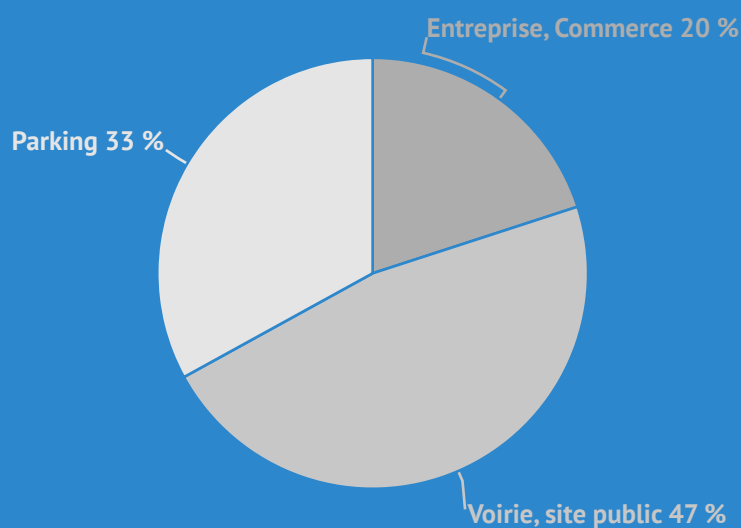


RÉPARTITION DES POINTS DE RECHARGE PAR PUISSANCE



- Charge normale : ≤ 11 kW
- Charge accélérée : > 11 - 49 kW
- Charge rapide : ⇒ 50 kW

LIEUX D'IMPLANTATION

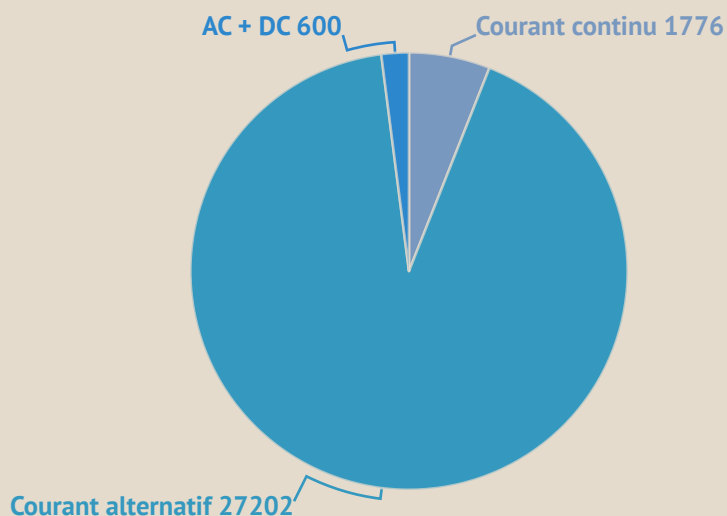


Source : GIREVE

La France dispose de près de 29 600 points de recharge ouverts et accessibles à tous, qu'ils soient installés en voirie, dans les parkings publics, dans les établissements accueillant du public et dans les entreprises. L'hexagone offre ainsi un point de recharge pour 8 véhicules 100 % électriques, ou un pour 11 si l'on inclut les hybrides rechargeables, un niveau acceptable au regard des recommandations européennes.

La part des bornes de recharge déployées en voirie ou sur des sites publics a diminué de 7 points par rapport à mars 2019, illustrant l'augmentation croissante du nombre de bornes installées dans les parkings ainsi que l'arrêt d'une partie du réseau Corri-Door sur les axes de circulation principaux.

REPARTITION COURANT ALTERNATIF - COURANT CONTINU



Une large majorité de points de recharge (92 %) est en courant alternatif et délivre principalement une puissance supérieure ou égale à 22 kW. En fonction de la puissance de ces points, les voitures électriques ne disposant pas d'un chargeur embarqué adapté ne peuvent pas bénéficier à tous les coups de la puissance de charge maximale offerte par ces derniers.

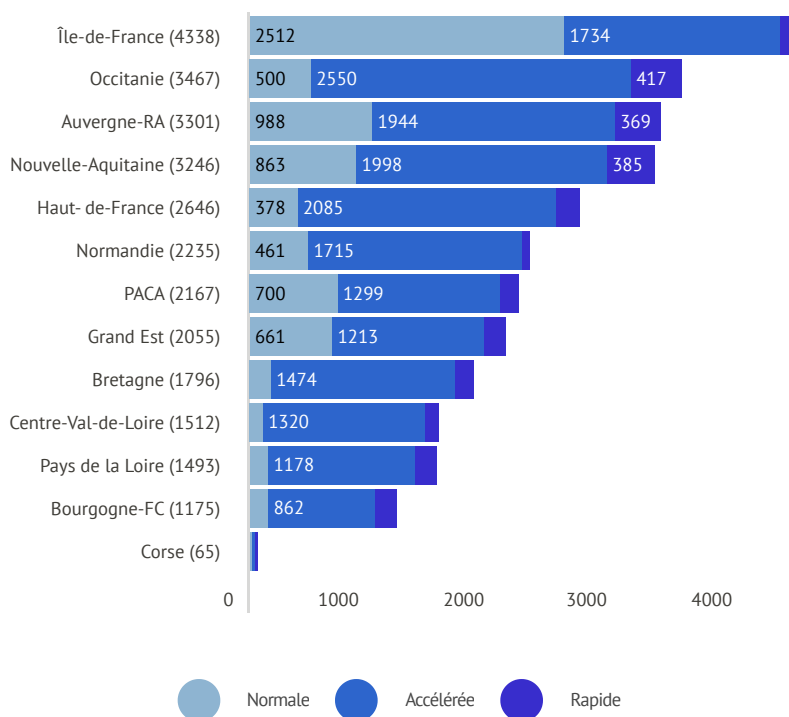
A noter que généralement, les points de recharge en courant continu proposent de la recharge rapide pour les déplacements longue distance mais sont encore en minorité sur le territoire.

Enfin, 600 points de recharge sont équipés de multi connecteurs qui permettent aussi une recharge accélérée en courant alternatif.

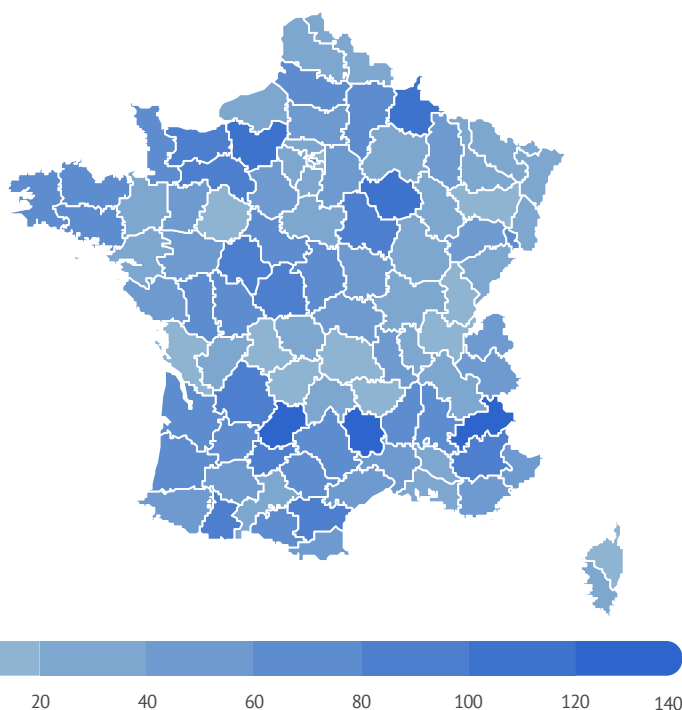
Source : Avere-France / GIREVE

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DANS LES TERRITOIRES AU 24 MARS 2020

NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE PAR REGION



NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE POUR 100 000 HABITANTS



Evolution par rapport à mars 2019

Source : Avere-France / GIREVE

Entre mars 2019 et mars 2020, le nombre de points de recharge ouverts au public a progressé de + 15 %, alors que l'augmentation annuelle était plutôt autour de + 20 à + 30 % sur les dernières années. Cette stabilisation peut être le signe de la fin des installations de réseaux suite aux premiers programmes d'aides, ajouté à l'arrêt d'une partie importante du réseau de recharge rapide Corri-Door.

De nombreux aménageurs publics renouvellent actuellement leurs marchés de gestion de réseaux de recharge, ce qui a limité le nombre d'installation au cours des derniers mois. Les déploiements devraient reprendre d'ici à la fin 2020, d'autant plus avec l'accélération des installations par le secteur privé.

FOCUS TERRITORIAL

Le réseau Ecocharge77 géré par le SDESM a finalisé son déploiement en 2017, permettant à la Seine-et-Marne de bénéficier de 168 bornes de recharge publiques complémentaires, ou l'équivalent de 336 points de recharge en milieu urbain et rural.

Bénéficiant d'une tarification très attractive et d'une amélioration importante du taux de disponibilité (supérieure à 95 % à fin 2019), le nombre de recharges a augmenté de plus de 60 % en un an. A fin 2019, le réseau Ecocharge77 représente plus de 850 abonnés et plus de 1600 charges par mois, soit l'équivalent d'environ 30 MWh par mois d'énergie délivrée ou près de 2 millions de kilomètres parcourus en un an.

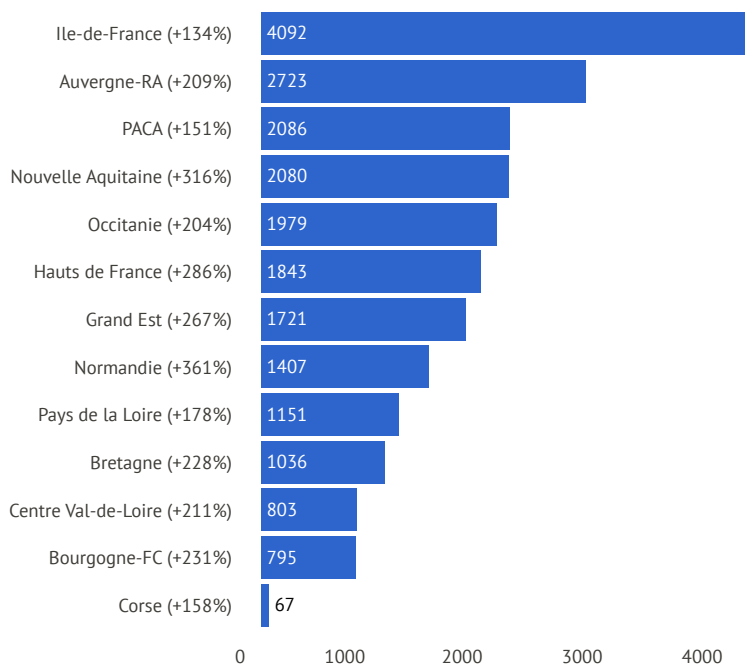
S'appuyant sur cette dynamique et la volonté d'assurer une cohérence dans le déploiement de bornes en Seine-et-Marne, le SDESM propose aux communes qui souhaitent acquérir leurs propres bornes publiques, de les intégrer au réseau Ecocharge77, permettant ainsi aux communes de profiter des services du réseau (maintenance, exploitation, rapports d'usages, visibilité...) puis aux usagers d'un service uniformisé et simplifié sur l'ensemble du département (hotline, tarifs, site web...).

RÉSEAU ECOCHARGE77 SDESM



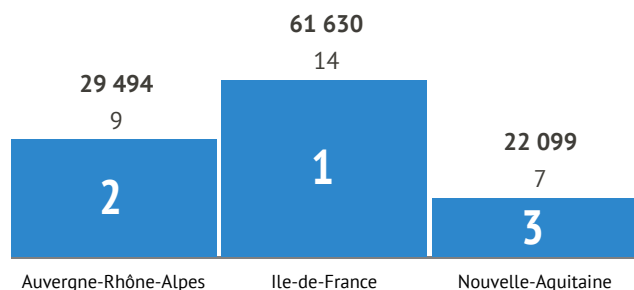
Crédits photo : ChargeMap

IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES LEGERS ÉLECTRIQUES EN RÉGIONS JANVIER - FEVRIER 2020



Entre le 1er janvier et le 29 février 2020, 21 783 véhicules légers électriques ont été immatriculés en France, un niveau exceptionnel qui représente plus de 6 mois d'immatriculations en 2019. La région Ile-de-France représente 19 % des immatriculations avec 4 092 véhicules mis à la route. En bas du classement, la Corse ne compte que 67 immatriculations.

PARC ROULANT LEGER ELECTRIQUE ET NOMBRE DE VEHICULES PAR POINT DE RECHARGE



Source : Avere-France / AAA Data

Evolution par rapport à la même période en 2019

Source : Avere-France / AAA Data

Parc roulant : immatriculations de janvier 2010 à février 2020